

Ouverture du domaine de la surveillance au marché ?

PREMIER SYNDICAT DE LA DGAC

CTP DSAC

Aix-en-Pce, le 4 décembre 2009

Sur fond de marathon de réunions liées au protocole, le CTP-DSAC fut pour l'administration un exercice imposé marqué par quelques manques regrettables : pas de compte-rendu de la réunion précédente, un ordre du jour pléthorique dont on n'avait reçu qu'un projet très partiel, pas de documents préparatoires. Nous sommes pourtant ici au cœur de l'organisation de nos métiers.

LA THEOLOGIE DU MARCHÉ ET SES OUTILS DE SURVEILLANCE

Le CTP-DSAC aurait dû permettre de débattre des points suivants : le budget (bilan et perspectives), les ressources humaines (effectifs, formation, gestion informatique, SIGNAL), la PPO et la démarche qualité, l'activité 2009, la politique informatique.

L'examen du budget renvoie :

- aux liens juridiques de répartition des redevances et des taxes ;
- aux écarts importants par rapport aux prévisions

du fait des effets de la crise et des exonérations diverses,

- au rapport à l'EASA pour qui nous sommes des sous-traitants soumis à la concurrence, souvent avec la CAA anglaise de culture très dérégulatrice. Les risques d'externalisation d'activités vers le privé sont de plus en plus présents. Pourtant la dérégulation a montré ses effets désastreux sur l'économie comme sur la sécurité des transports.

La sécurité devient un produit et la surveillance un service soumis aux lois du marché.

PROCEDURES QUALITE : UN MOYEN ET NON UNE FIN !

Le PPO (pilotage de la performance par objectifs) évalue la performance du système en s'appuyant sur des critères. Ces critères de performance largement décriés par les personnels, n'ont pas été évalués. La culture du résultat chiffré n'a rien à voir avec la qualité du travail fourni. Les conséquences sur la gestion des personnels inspirent des inquiétudes (SIGNAL), sauf au Satac, acquis à la cause, et qui en redemande même sur la certification ISO ! Cette certification ISO est en préparation. Les procédures qualité poussées à outrance

Les procédures qualité poussées à outrance sont aliénantes et contreproductives.

sont contreproductives : le temps passé à remplir des tableaux et à les commenter en réunion est stérile. C'est une perte de temps pour les agents et moins de disponibilité pour nos usagers du service public. Quels seront les impacts sur les personnels dans leur rapport au travail ? La rémunération au mérite peut être une conséquence de la mise en place de ces procédures et méthodes de travail. L'USAC-CGT y est fermement opposée car c'est la porte ouverte à toutes les dérives en matière de gestion des personnels.

Excès de procédures, PPO, lois du marché, moyens en diminution, autant d'éléments qui vont peser de façon inquiétante sur l'organisation et les conditions de travail des agents.

L'USAC-CGT est membre de:



Demande de bulletin d'adhésion à retourner à
 USAC-CGT - CRNA/Sud-Est - 1, rue Vincent Auriol - 13617 Aix-en-Provence Cedex

Nom/Prénom :

Corps : Service :

Email : Téléphone :

Adresse :

UNION SYNDICALE DE L'AVIATION CIVILE CGT
 1, rue Vincent Auriol
 13617 Aix-en-Provence cedex
 Tél. : +33.4.42.33.76.85
 Fax : +33.4.42.33.76.94